

Association pour la Reconversion des Vernets

29 mars 2017

www.arv-ge.ch



Rapport d'activité 2016 – Association pour la Reconversion des Vernets (ARV)

L'Association pour la Reconversion des Vernets (ci-après ARV), créée le 7 décembre 2008, présente ici ses activités de l'année 2016.

Ce rapport revient sur la huitième année d'activité de l'ARV. Cette année a de nouveau été marquée principalement par le développement des deux grands projets de l'ARV, soit l'emblématique projet **KaZern** et celui de la buvette **À la Pointe**. D'autres actions socio-culturelles ainsi que des événements plus festifs ont également été réalisés cette année. Toutes ces activités ont été conduites grâce à l'engagement continu du comité qui était composé de 13 membres cette année.

Projet - KaZern

Durant l'année 2016, l'ARV a avancé sur différents aspects du projet. Tout d'abord, l'ARV a poursuivi son rôle de coordinateur entre le groupe ENSEMBLE et les divers acteurs culturels de notre microcosme (théâtre, musique, arts plastiques, radio, etc.). L'enjeu a été de préciser de façon plus fine les besoins des acteurs culturels en termes de types d'espace et de proposer des possibilités d'y répondre dans le cadre du projet de développement urbain. Plusieurs rencontres ont été organisées entre ENSEMBLE, les acteurs culturels et l'ARV afin que chacun pose sur la table ses envies, ses potentialités et ses contraintes. Pour rappel, le projet de lieu culturel comprend à ce stade un bar culturel, des locaux de répétition pour des groupes de musique, un studio d'enregistrement, un studio radio, une salle de répétition pour le théâtre et la danse, des locaux de stockage pour des décors de théâtre et de danse, ainsi que des ateliers d'artistes.

L'ARV étant aussi un acteur à part entière du projet, en raison de sa volonté de développer sur le site de la caserne des Vernets un bar culturel avec salle de concert et restaurant, nous avons également précisé le concept du lieu et les besoins structurels s'y rapportant. Sur la base de réflexions actuelles, cette partie du lieu serait composée d'un bar/restaurant occupant environ 400 m² répartis entre le sous-sol et le rez-de-chaussée. L'activité de restaurant serait centrée sur les midis, pour laisser place au bar le soir. De plus, nous comptons développer une salle de représentation d'environ 250 m² en sous-sol, orientée essentiellement vers la musique. Ces lieux seraient animés par l'ARV mais également par une partie des autres acteurs culturels impliqués dans le projet, principalement ceux associés à la radio et à la musique. Afin de réaliser ce travail avec le degré de détail requis par le groupe ENSEMBLE, nous avons mandaté en 2016 le bureau *Bcr architectes* pour qu'ils nous aident à formaliser notre demande, ainsi que celle des autres acteurs du microcosme « arvien ».

Nous avons également travaillé suite à la demande du groupe ENSEMBLE à l'élaboration d'une proposition de mode de gouvernance pour la gestion et la location des futurs espaces culturels. Le mode d'organisation à trouver est en effet assez complexe avec, d'une part, un groupement de constructeurs et, d'autre part, une multiplicité d'acteurs œuvrant dans des domaines différents et souhaitant utiliser des locaux distincts, avec des capacités d'auto-financement largement variables. Sur cette base, nous avons proposé un schéma de gouvernance avec un regroupement des acteurs en

cinq pôles (arts plastique et appliqué ; restaurant-bar ; radio ; théâtre ; musique) chacun ayant un pouvoir de représentation pour la gestion des lieux. Cette proposition est en cours d'évaluation.

Le projet se précisant de plus en plus, nous entrons avec ENSEMBLE dans les discussions qui seront sans doute les plus serrées, à savoir celles servant à trouver un loyer adéquat qui permettrait aux acteurs culturels d'investir ce lieu dans des conditions financières appropriées. Un accord sur ce point représente bien sûr une condition incontournable pour la suite du projet. Derrière ce loyer acceptable, nous pensons qu'il est nécessaire de mettre en place un système de péréquation financière entre les acteurs pour équilibrer les capacités d'autofinancement des moins bien lotis. Les prochains mois seront donc consacrés à faire chauffer les calculatrices pour essayer de trouver la formule magique qui permettra de faire tourner le lieu à la satisfaction de chacun. Cette phase cruciale va donc se dérouler ces prochains mois et une décision quant à la faisabilité financière du projet devrait tomber cet été.

Enfin, nous avons proposé au groupe ENSEMBLE d'animer la parcelle de la Caserne des Vernets dans le bon esprit de l'ARV dès le début des travaux de construction. Le chantier étant prévu en deux phases, nous avons proposé l'utilisation temporaire des bâtiments maintenus en première phase. En mobilisant le chantier de la Caserne des Vernets comme un espace de création et d'activités, l'objectif serait de donner le coup d'envoi de la dynamique culturelle du futur site. De plus, en amenant autour du chantier de l'animation accessible et de l'ouverture, l'image plutôt négative du chantier, généralement associée à des nuisances pour la population locale, serait revalorisée. Ainsi, en offrant des activités créatives, conviviales et festives lors du processus de construction, le chantier devient un lieu plus orienté vers la population et pas seulement un objet de transition et de dérangement. Là encore, nous attendons un retour sur ce projet en cours d'évaluation par le groupe ENSEMBLE et les acteurs du PAV.

Projet - À la pointe

Durant un été contrasté en 2016, la buvette « À la pointe » a vécu sa sixième édition. Les principaux points de cette édition sont décrits ci-dessous ; les détails sont disponibles dans le rapport d'activité spécifique du projet A la Pointe.

Grâce à l'intense travail effectué les années précédentes par le comité de l'association et grâce au soutien du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, du Département de la culture de la Ville de Genève, de la Loterie romande, ainsi que de la Fondation pour la promotion de lieux culturels émergents, les piliers du projet - à savoir, l'insertion professionnelle de jeunes du quartier, une politique de prix abordable, la collaboration associative et une programmation culturelle riche, variée et gratuite - ont pu être maintenus.

Le soutien de la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente a permis à l'ARV de financer un raccord à l'eau potable qui va sans aucun doute changer la vie des employés du lieu. Grâce aussi à ce soutien, l'ARV a pu continuer l'agrandissement de la buvette par la construction d'un couvert pour la scène et d'un banc en bois sur le côté de la parcelle. Ces adaptations s'avéraient en effet nécessaires afin de garantir de bonnes conditions de travail et un meilleur accueil du public et des artistes. L'offre culturelle « À la pointe » été encore un point fort de l'été genevois, permettant entre autres de programmer 54 DJs, 19 concerts et une série de collaborations artistiques durant les 13 semaines d'exploitation. De ce fait, « À la pointe » peut désormais se targuer de présenter l'une des plus larges programmations culturelles musicales estivales et en plein air de la commune genevoise ! Et qui plus est gratuite pour le public.



« À la pointe » a une fois de plus pu offrir deux places de stage et cinq jobs d'été à des jeunes du quartier durant sa sixième édition. En outre, la buvette a accueilli 10 associations tout au long de l'été pour leur permettre de présenter leurs activités au plus proche du public. Dans le volet culturel, en plus des aspects susmentionnés, la buvette a continué à proposer des cours de yoga, une petite bibliothèque publique en libre-service ainsi qu'une série de collaborations avec différents acteurs culturels genevois. L'ensemble de ces offres a permis de participer à la dynamique de mixité sociale chère à l'ARV en attirant un public intergénérationnel et de tous horizons. La magnifique ambiance vécue sur place cet été, portée cette année par la canicule, a motivé après la fin de l'exploitation le comité qui a décidé de reconduire le projet en 2017 et de le rendre encore plus beau ! **Rendez-vous mi-mai pour le lancement de l'édition 2017 !**



Cependant, le projet n'est toujours pas financièrement autonome. Deux raisons principales expliquent cet état de fait. Premièrement, les piliers socio-culturels du projet impliquent des coûts d'exploitation supérieurs aux établissements « classiques ». La deuxième raison réside dans l'évolution constante du projet, qui nécessite désormais d'avantage de professionnalisation. Si les charges augmentent donc, elles correspondent principalement à la création de plusieurs postes de travail et, au travers de sa politique de fournisseurs locaux, participent au dynamisme économique régional.

Projet - Ne lâche pas ta bouée

La présence de la buvette crée un point d'ancrage nécessaire et un espace de médiation entre les différents utilisateurs du site. L'ARV l'a fait les années précédentes en tissant des liens avec divers services publics (APM, Police, Voirie, notamment), recueillant sur le terrain les différents retours des utilisateurs et acteurs tel que le Canoë club et le Rafting club, et s'assurant de l'utilisation appropriée du site autour de la terrasse de la buvette.

Cette année cette démarche a été portée à un niveau supérieur, de par la mise en place d'un projet de prévention, médiation et sécurité (PPMS, intitulé « Lâche pas ta bouée »). Ce projet s'est matérialisé sur le terrain par la présence d'équipes de jeunes « pairs » sillonnant les berges du Rhône de la buvette « À la pointe » jusqu'à la place de l'Île, du mois de juin au mois de septembre. Equipés d'un vélo-cargo, de matériel de prévention (affichettes, prospectus, mégotières, black-box, etc.), de produits de base (eau, pommes), et reconnaissables par leur t-shirt, ces jeunes ont eu pour mission d'établir un dialogue avec les usagers des berges sur les comportements à risques liés aux diverses consommations, mais aussi sur les aspects de salubrité et du vivre-ensemble.

Ce projet, dont l'ARV a été co-pilote avec l'association la Barje et l'EPIC, a été l'objet d'un bilan très positif par l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi des demandes de financement ont été déposées afin de reconduire ce projet durant l'été 2017.

Pour un parc à la Pointe de la Jonction : d'une pétition à la concrétisation

Durant l'été 2016, l'ARV a pris l'initiative de lancer une pétition pour demander la création prochaine d'un parc à la Pointe de la Jonction. Notre association a sollicité d'autres acteurs associatifs du quartier (Association des habitant-e-s de la Jonction, Ecoquartiers-Genève, Fédération des artistes de Kügler, Maison de quartiers de la Jonction, Canoë-club Genève), sous l'égide du Forum Pointe de la Jonction, pour rejoindre cette initiative. La pétition demandait que l'Etat et la Ville de Genève « mettent tout en œuvre pour réaliser un parc public dès 2019, dans le cadre d'une démarche participative avec les habitant-e-s, usagers-gères et associations concernées ». Le parc prendrait place sur la parcelle des dépôts des Transports publics genevois, située en zone de verdure et indiquée comme parc dans le Plan directeur cantonal. L'espace sera libéré à la fin de l'année 2018, dès la fin de la construction du nouveau dépôt de bus et de tram "En-Chardon", à Vernier près de l'aéroport.

Les pétitionnaires partent du constat que le quartier de la Jonction manque cruellement d'espaces verts, alors même qu'il est très dense et encore appelé à se développer, notamment avec la construction de l'écoquartier d'Artamis. A cela il faut ajouter que la fréquentation des berges du Rhône, en aval du pont Sous-Terre, est en forte hausse durant la période estivale et qu'un parc permettrait alors d'offrir aux usagers des espaces de détente étendus, accessibles et diversifiés.

L'ARV a récolté de nombreuses signatures durant toute la période d'exploitation de la buvette « À la Pointe » et, après une conférence de presse fin septembre, a déposé avec les autres associations partenaires 5475 signatures auprès du Grand Conseil et du Conseil municipal. La voie de la pétition s'inscrit en appui à deux textes parlementaires. En effet, les Verts avaient déposé en 2014 deux

motions similaires au Conseil municipal et au Grand Conseil demandant la construction d'un parc public à la Pointe. Toutefois ces textes étaient enlisés dans les ordres du jour des législatifs, et ne produisaient donc pas d'effet alors que le temps devenait pressant.



Afin de dessiner les contours de ce parc et de ses usages, une démarche participative s'est mise en place depuis la fin de l'année 2016, en collaboration avec toutes les associations partenaires. **Toute personne intéressée peut se joindre à cette dynamique en contactant l'ARV, fortement impliquée dans ce processus depuis ses débuts.**

Notre association est confiante dans la réalisation de ce parc pour 2019. En effet, les Conseillers municipaux viennent d'accepter cette pétition à l'unanimité lors de leur séance du 20 mars 2017 et l'ont renvoyée au Conseil Administratif pour qu'il se charge de la mettre en œuvre ! Les élus ont donc approuvé le principe que la Ville rachète la parcelle à l'Etat et se charge de l'aménagement du parc. Cette unanimité est un signal de soutien fort de la Ville, qui valide la proposition d'un parc sur ce site emblématique du quartier de la Jonction. En outre, lors de deux rencontres au Département des Constructions de la Ville et au Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie de l'Etat en novembre et janvier dernier, nous avons reçu l'assurance du soutien de MM. Hodgers et Pagani à notre projet.

Désormais, la balle est dans les mains du Canton : celui-ci, propriétaire de la parcelle, doit se déterminer formellement sur l'avenir du site. Les députés ont reçu la pétition, qui a été traitée en commission en janvier, et qui devrait donc être renvoyée en séance plénière du Grand Conseil. Dans l'optique d'une vente de la parcelle à la Ville, le Canton devra ainsi conduire une étude environnementale pour déterminer si des parties de la parcelle sont polluées, puis proposer un prix de vente du terrain à la Ville.

Affaire à suivre donc... mais d'ores et déjà, l'ARV peut féliciter ses membres et les nombreux signataires de la pétition pour leur engagement et leur intérêt à voir émerger un espace vert à la jonction de l'Arve et du Rhône où il sera agréable de se promener, de se délasser ou simplement de profiter de ce cadre unique en plein centre de Genève.



Activités festives

Cette année encore, l'ARV a organisé deux soirées festives, gratuites pour ses membres et ouvertes au public. La première a eu lieu au MOTEL CAMPO le 30 avril avec des artistes du cru. Dans un registre électronisant, on a pu écouter OJIE, DJ C-RAY et OASE et, dans un registre salsa et afrobeats, Carincero, Iago et Sherazade. Une deuxième soirée s'est déroulée le 11 novembre à la SALLE DU TERREAU, entre groove Caraïbéen et techno Detroit (Mr.ChoukouChoukou, Tim I, Ly One, Ojié). On remercie respectivement l'équipe du Motel et le Collectif pour une vie nocturne riche et diversifiée pour leur accueil !

Collaborations

L'ARV a participé au colloque « Happy City : Faire la ville par l'évènement ? », organisé par l'Université de Genève. L'objectif était de penser les transformations urbaines à travers la production événementielle – plages urbaines, pianos en libres accès, buvettes associatives – afin d'observer comment l'évènement et l'éphémère sont devenus des principes cardinaux de l'action urbaine. Nous avons présenté notre projet « À la Pointe », une intervention qui a donné lieu à une publication intitulée : « À la pointe de la fabrique urbaine ? Aménager et ménager un site clé de la Ville de Genève grâce à une buvette sociale et culturelle ». Ce texte sera transmis à nos membres une fois la publication finalisée.

Pour le comité de l'ARV,

Patrick Naef (président), Simon Gaberell (secrétaire), Blaise Dupuis (trésorier), Amira Belkaid, Iago Cruz-Aizarna, David Simonnin, Tim Gourdou, Alcadio Gebbs, Sébastien Karmann, Nicolas Oggier, Raphaël Pieroni, Xavier Piffard et Rafaël Schütz.